



FORMATION SUPÉRIEURE



BREVET FÉDÉRAL DE CHEF DE PROJET EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Au cours de leur formation, les chefs de projet acquièrent les compétences leur permettant **de diriger la mise en oeuvre de l'exécution technique et de gérer le contrôle des projets de construction** avec une bonne **connaissance des matières** utilisées.

Ils sont capables d'apporter leur expertise technique dans la gestion des délais, des commandes et de la qualité, dans l'optimisation des constructions techniques et dans l'approvisionnement en matériaux.

Ils utilisent de manière routinière les équipements informatiques, les installations de CAO et les instruments de mesure et sont responsables de leur mise à jour.

Leurs compétences en matière de **conduite du personnel**, de **conduite d'entreprise** et de **gestion de projet** leur permettent d'exercer une fonction de cadre dans une entreprise de construction métallique.

La formation modulaire

Un module est une unité de formation de quelques dizaines d'heures organisé autour d'un même thème. A la fin du module, un examen permet de déterminer si un candidat a acquis, ou non, les compétences relatives au thème du module.

L'organisation des cours est répartie en 5 modules. Cela permet aux candidats de clairement **identifier les objectifs de formation** de chacun d'eux.

L'examen sanctionnant la fin du premier module « formation continue » donne droit au certificat d'association.

L'examen sanctionnant la fin de chaque module permet d'avaliser et de certifier les acquis afin de pouvoir se présenter à l'examen final, pour l'obtention du brevet.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif Cette formation vous prépare à gérer des projets de construction de manière autonome: planification, coordination, suivi technique et budgétaire.

Vous conseillez les maîtres d'ouvrage, encadrez les équipes, développez des solutions techniques, gérez les documents, les ressources et l'infrastructure, tout en contribuant à la formation du personnel.

Condition d'admission Être en possession d'un CFC de dessinateur-constructeur sur métal, d'une profession assimilée ou d'un diplôme équivalent approuvé par AM Suisse.

Pour les examens finaux, pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 2 ans au moins dans le domaine concerné. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.

Le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers.

Matériel informatique Les participants devront être en possession d'un ordinateur portable pour certains module.

Certification Chef de projet en construction métallique avec brevet fédéral.

Frais d'inscription Module 0 : Formation continue CHF 7'700.-

Module 1 : Technique
Module 2 : Marché et ressources humaines
Module 3 : Entreprise
Module 4 : Pratique et mise en réseau
Modules 1 à 4 : CHF 15'100.-

Total : CHF 22'800.-
sous réserve de modification

- *Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.*
- *Tout cours débuté est entièrement dû.*
- *La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.*
- *Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.*
- *Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.*
- *La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.*
- *Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.*

Frais d'examen	<p>L'examen final du module « formation continue » ainsi que l'examen final pour l'obtention du brevet fédéral sont sous la responsabilité de AM Suisse.</p> <p>Les finances de ces examens seront perçues directement par AM Suisse.</p>
Aide financière	<p>La Confédération octroie une aide financière (50% des frais de cours payés jusqu'à concurrence de CHF 9'500.-) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral).</p> <p>De plus, des aides financières sont souvent octroyées par différents organismes suivant les cantons. Les informations peuvent être obtenues sur www.ecole-construction.ch/aides-financieres.</p>
Durée	<p>La formation se déroule sur 2 ans et demi, pour un total de 770 périodes et sont dispensées au sein de 3 centres de formation.</p> <p>Elle s'effectue les samedis et quelques jours en semaine.</p>
Dates	<p>D'août 2025 à janvier 2028.</p>
Délai d'inscription	<p>Vendredi 6 juin 2025</p>
Renseignement et inscription	<p>Coordonnées en bas de la page.</p>
Remarques	<p>Les candidats qui se présentent pour une nouvelle épreuve d'examen de fin de module, suite à un échec, auront l'obligation de s'inscrire personnellement auprès de l'Ecole de la construction.</p>

<u>Formation</u>	<u>Périodes</u>
Module 0 - Formation continue	250
Base des matières abordées dans les modules 1 à 3	
Module 1 - Technique	240
1.1 Construction	
1.2 Connaissances des matériaux et technologie des procédés	
1.3 Informatique en construction métallique	
1.4 Statique et résistance des matériaux	
1.5 Physique du bâtiment	
Module 2 - Marché et ressources humaines	100
2.1 Clients et prospection	
2.2 Calculs des coûts	
2.3 Gestion du personnel	
Module 3 - Entreprise	100
3.1 Gestion de projets	
3.2 Conduite d'entreprise	
3.3 Droit	
Module 4 - Pratique et mise en réseau	80
4.1 Planification	
4.2 Montage	
4.3 Sécurité	
Total général	770
<i>Sous réserve de modifications</i>	